

Ecrit par le 2 février 2026

Covid-19 : suspension de l'accueil des lycéens à la cité scolaire de Vaison-la-Romaine



Entre le 28 septembre et le 5 octobre derniers, plusieurs cas positifs de Covid-19 ont été détectés parmi les personnels enseignants, techniques et administratifs, ainsi que parmi des élèves de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, qui comprend le lycée Stéphane-Hessel et le Collège Joseph-d'Arbaud.

Cinq cas positifs au sein des élèves étant concentrés sur une classe de 3^e du collège, une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe, qui sont placés à l'isolement depuis le 28 septembre.

Par ailleurs, 4 autres cas ont été identifiés parmi les élèves, de manière isolée dans 4 classes différentes du collège et du lycée. Les contacts à risque de ces élèves ont été identifiés et isolés, mais aucune autre mesure d'éviction de classe n'a dû être prononcée. Enfin, 3 cas positifs ont été identifiés parmi le personnel enseignant, technique et administratif. Leurs contacts à risque ont été identifiés et isolés.

Des dépistages aujourd'hui et demain

Aussi, en raison de l'absence d'une partie des équipes de vie scolaire de la cité, actuellement placées à l'isolement pour une durée de 7 jours, et afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions de sécurité, la préfecture de Vaucluse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale et l'Agence régionale de santé, en concertation avec la mairie de Vaison-la-Romaine, le Conseil départemental et le Conseil régional, ont décidé de suspendre temporairement l'accueil des lycéens jusqu'à la fin de la semaine (vendredi 9 octobre inclus).

« Cette mesure est justifiée par l'absence d'une partie des personnels de vie scolaire et est destinée à

Ecrit par le 2 février 2026

garantir l'accueil des élèves collégiens dans de bonnes conditions », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Une continuité pédagogique sera organisée à domicile pour les lycéens.

Par mesure de précaution, un dépistage est organisé, aujourd'hui et demain, au sein de l'établissement et ciblera les personnels encadrants de la cité scolaire ainsi que 4 classes au sein desquelles des cas positifs ont été identifiés. Les résultats seront connus en fin de semaine.

Club d'entreprises Pays Vaison : les entrepreneurs conquis par la conférence atypique de Julien Labigne



Après une annulation en mars, le gala des entrepreneurs du [CEPV \(Club entreprises Pays Vaison\)](#) s'est tenu jeudi dernier contre vents et marées. Le club avait apporté un soin particulier aux mesures sanitaires réglementaires pour assurer aux hôtes la meilleure sécurité possible. C'est donc un auditoire

Ecrit par le 2 février 2026

entièrement masqué dans une salle aux chaises espacées de un mètre que [Julien Labigne](#) a présenté sa conférence. A la croisée des chemins entre mentaliste, philosophe, magicien, il a su provoquer une réflexion sur la relation humaine dans l'entreprise et plus généralement, dans le monde qui nous entoure. Lors de ce spectacle interactif, plusieurs personnes du public sont montées sur scène, jouant les 'assistantes magiciens' d'un soir. Tout en abordant des thèmes aussi essentiels que la coopération, la confiance, l'empathie ou l'intelligence collective, le facétieux conférencier a présenté plusieurs numéros d'illusion qui ont bluffé toute l'assistance. Et d'ailleurs, chacun se demande encore comment il a pu deviner que Chantal pensait au numéro 55 !

Présidé par Benoit Baudry, le CEPV regroupe des dirigeants d'entreprises basées dans [la communauté de communes Pays Vaison](#). La structure, qui vise à promouvoir le développement économique sur son territoire, compte près de 80 membres se réunissant chaque mois lors de petit-déjeuner thématique.

Vaison Ventoux : pour une parentalité plus éco-responsable

Ecrit par le 2 février 2026



La [Communauté de communes Vaison Ventoux](#) organise 5 ateliers sur le thème de l'éco-parentalité étalés sur plusieurs jours entre les 26 septembre et 28 novembre prochains. En partenariat avec le Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables (Ceder), ces ateliers visent à sensibiliser les parents de jeunes enfants de 0 à 6 ans à une consommation plus responsable pour mieux préserver l'environnement.

Au programme : apprendre à faire ses propres produits ménagers, ses cosmétiques, ses produits bien-être, et des emballages cadeaux recyclables. L'occasion pour les parents de partager un moment ludique avec leurs enfants. Des professionnels de la petite enfance seront sur les lieux pour aider au bon fonctionnement de ces événements.

La Communauté de communes Vaison Ventoux a mis en place un dispositif de soutien à la parentalité nommé 'Pause' (Passerelle entre parents et professionnels au service de l'enfant) avec la participation de la Caf (Caisse d'allocations familiales), de la MSA (Mutualité sociale agricole) et du Conseil départemental. Ce projet vise à aider les parents en difficulté ou qui, simplement, se posent des questions sur leur fonction parentale.

Samedi 26 septembre. 9h30. Sablet

Ecrit par le 2 février 2026

Samedi 3 octobre. 9h30. Vaison-la-Romaine

Samedi 17 octobre. 9h30. Cairanne

Samedi 14 novembre. 9h30. Mollans-sur-Ouvèze

Samedi 28 novembre. 9h30. Vaison-la-Romaine

Gratuit. Inscription obligatoire. 04 90 36 16 29.

ceder@ceder-provence.org.

www.vaison-ventoux.fr

Vaison-Ventoux : les nouveaux élus



Jean-Pierre LARGUIER

Président Communauté de communes
Vaison Ventoux

Ecrit par le 2 février 2026

Jean-Pierre Larguier, maire de Sablet et président sortant de la communauté de communes Vaison-Ventoux a été réélu à la présidence avec 95% des voix. Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine, en prend la 1^{ère} vice-présidence avec 92%. Suivent à la 2^e vice-présidence Frédéric Roux maire de Mollans-sur-Ouvèze ; à la 3^e Roger Rossin maire de Cairanne ; 4^e Alain Bertrand maire de Saint-Romain-en-Viennois ; 5^e Florence Bertrand maire de Crestet ; 6^e Corinne Gonny maire de Faucon ; 7^e Roland Ruegg maire de Brantes ; 8^e Marie-Claire Michel maire de Saint-Roman-de-Malegarde ; 9^e Sophie Rigaut conseillère municipale de Vaison-la-Romaine et conseillère départementale ; 10^e Joël bouffies maire de Villedieu. Neuf autres personnes sont membres du bureau.

<http://www.vaison-ventoux.fr/la-communaute-de-communes/le-bureau/>

Vaison Ventoux : « Un regard sur le territoire » par Bernard Sorbier

Ecrit par le 2 février 2026



Dans le cadre de son plan intercommunal de relance de l'économie locale, la Communauté de communes Vaison Ventoux présente 'Un regard sur le territoire', une série de vidéos originales réalisées par Bernard Sorbier, comédien et chanteur, également journaliste et chroniqueur.

Figure locale du Pays Vaison Ventoux, connu par les uns sous la casquette d'artiste mêlant chanson, comédie, poésie, et pour les autres, sous celle de journaliste à La Provence et chroniqueur à France Bleu Vaucluse, Bernard Sorbier a proposé un projet atypique à Vaison Ventoux. Celui de tourner une cinquantaine de vidéos très courtes mêlant découvertes du patrimoine, artistes rencontrés au détour d'un chemin, lieux ou personnages insolites, le tout destiné à une diffusion sur internet et les réseaux sociaux tout au long de l'été.

Chantant les louanges des châteaux et cabanons provençaux parsemés ici et là en Vaison Ventoux, s'arrêtant un instant à Puyméras et Crestet, l'artiste multi-facettes pose, au gré de ses rencontres, un regard teinté d'humour et décalé. Des clins d'œil légers, truffés d'anecdotes ou de références à la Provence qu'il aime, qui donnent envie de (re)découvrir le Pays Vaison Ventoux sous un angle nouveau.

Les vidéos sont à retrouver sur Facebook : @SorbierEnVaisonVentoux / YouTube : 'Sorbier en Vaison Ventoux'.

Ecrit par le 2 février 2026

Vaison Ventoux vous aide à obtenir les chèques vacances offerts par la Région



La communauté de communes Vaison-Ventoux a décidé d'accompagner le dispositif de chéquiers vacances mis en place par la Région Sud. L'opération, menée en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) dans 4 départements de la Région (dont le Vaucluse) permet de bénéficier de ce 'chéquier-vacances numérique' d'une valeur de 500 €. Celui-ci est à utiliser chez les professionnels du tourisme en Région Sud lorsque ces derniers sont affiliés à l'ANCV et qu'ils ont opté pour l'option 'CV Connect'. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il s'agit de participer à la relance de la consommation et au soutien de l'activité des professionnels du tourisme.

Comment bénéficier de ces chèques de 500 € ?

Ecrit par le 2 février 2026

Pour avoir droit à ces chèques-vacances de la Région il faut être un salarié du secteur privé ayant travaillé au contact du public durant la période de confinement. Il faut aussi résider dans la Région Sud et disposer d'un quotient familial CAF (Caisse d'allocations familiales) inférieur ou égal à 1 000€. Enfin, pour pouvoir l'utiliser il faut disposer obligatoirement d'un smartphone et d'une adresse électronique.

Dans ce cadre, le service numérique de la communauté de communes propose une aide gratuite pour constituer son dossier de demande sur internet. Cet accompagnement a lieu tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h au siège de la communauté de communes, 375 avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine (penser à se munir de son numéro d'allocataire CAF).

Pour les professionnels du tourisme souhaitant s'affilier à l'ANCV 'option CV Connect' afin de pouvoir accueillir les bénéficiaires de ces chéquiers l'office de tourisme de Vaison-Ventoux peut aussi vous orienter (contact : 04 90 36 02 11).

Contact : service numérique : 06 84 05 83 98 ou 04 90 36 16 29. espaces-multimedia@aison-ventoux.fr.

(vidéo) Un plan de relance pour Vaison Ventoux

Ecrit par le 2 février 2026



Depuis deux mois, la **communauté de communes Vaison Ventoux** a mis en place des aides d'urgence pour soutenir les professionnels du territoire. Un bon commencement qui ne satisfait pas encore tout à fait son président Jean-Pierre Larguier, qui veut enclencher un plan inter-communal de relance de l'économie locale, « tout en tenant compte des finances de la communauté de communes, elles aussi impactées par la crise », précise-t-il.

■ Objectif ?

Soutenir tous les secteurs d'activité et notamment ceux du tourisme. Parmi les 3 axes prioritaires identifiés : la mise en place d'un outil de commercialisation pour faciliter l'achat en ligne de prestations touristiques sur le territoire ; le maintien de l'animation des communes pour soutenir les commerces ; appuyer l'invitation de l'office du tourisme aux entreprises de s'affilier à l'association nationale des Chèques vacances et renforcer le lien entre les producteurs locaux et les visiteurs.

■ Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Jean-Pierre Larguier propose que la communauté de communes réalise une aide exceptionnelle aux communes en prenant à sa charge 500 000€ que l'Etat réclame habituellement aux communes par le biais du FPIC, Fonds national de péréquation des ressources inter-communales et communales. Allégées de cette somme, les communes pourraient choisir le meilleur moyen de soutenir les entreprises locales comme : faire réaliser des travaux par les artisans locaux, soutenir les commerces en difficulté, engager

Ecrit par le 2 février 2026

des actions favorisant l'attractivité commerciale...

■ **Tronçon de la vélo-route menant de Mollans-sur-Ouvèze à Sablet**

Enfin, le président de Vaison Ventoux souligne la nécessité de réaliser, dès maintenant, la vélo-route qui reliera Mollans-sur- Ouvèze à Sablet, en passant par Vaison-la-Romaine. Il souhaite lancer le plus rapidement possible des travaux permettant de faire travailler le secteur du BTP, comme la réhabilitation du centre de loisirs.

■ **Les mesures d'urgence déjà mises en place**

Le fonds Covid Résistance, piloté par la Région Sud, a permis de déployer 140 000€ en faveur des petites entreprises pour des prêts à taux zéro. Les commandes groupées de masques ont permis à 115 entreprises en Vaison Ventoux de commander 26 000 masques. La déchetterie de Vaison-la-Romaine s'est maintenue ouverte pour les professionnels pendant le confinement et une période de gratuité est à présent instaurée pour les professionnels jusqu'à fin juin dans les 3 déchetteries intercommunales.

Vaison Ventoux : ‘Drôle de printemps’, la chanson du confinement par le Vasio Jazz Band

Ecrit par le 2 février 2026



La période de confinement traversée par la France n'aura pas empêché les musiciens de s'exprimer à travers leur art et leur passion, comme le prouve le Vasio Jazz Band, l'un des orchestres de l'école intercommunale de musique Vaison Ventoux.

Au commencement, il y a eu un texte d'Emmanuelle Pauletto, chanteuse, sur lequel Christian Moulin, professeur de musique dirigeant l'orchestre, a ajouté le refrain. Puis vinrent la mélodie et les accords proposés par Patrice Lody, guitariste, tandis qu'Eric Latour faisait des propositions de rythmique à la basse et à la batterie, avant d'être rejoints par Jean-Pierre Lecrenais au saxophone ténor.

Pour obtenir [le rendu final écoutable ici](#), chaque musicien a dû jouer sa partition individuellement avant que Christian Moulin ne s'occupe du mixage pour livrer finalement « Drôle de printemps », une chanson



Ecrit par le 2 février 2026

enregistrée chacun chez soi mais résultant d'un travail collectif. Malgré le déconfinement, tout n'est pas encore redevenu comme avant et l'école de musique ne peut pas rouvrir ses portes pour le moment. En attendant, les mélomanes peuvent écouter ce 'Drôle de printemps' avant que le Vasio Jazz Band ne la joue 'pour de vrai' en public.